

## Féminisation des noms de métiers, Pourquoi ?

*Je maçonne, tu rectrices, elle féminise...*

**« La langue est un système symbolique engagé dans les rapports sociaux. [...] La langue est aussi, dans une large mesure un miroir culturel qui fixe les représentations symboliques et se fait l'écho des préjugés et des stéréotypes, en même temps qu'il alimente et entretient ceux-ci »**  
*Marina YAGUELLO, linguiste*

Chrystel BREYSSE, linguiste diplômée interuniversitaire (DIU, bac + 5) pour l'égalité des chances à Paris-III et VI.

Au même titre que l'iconographie des manuels scolaires ou des livres d'enfants, le langage participe à la création des stéréotypes. Et donc à la construction d'une identité sexuée. Si le nom de métier ou si le statut n'existe pas au féminin, il est difficile pour les filles de s'y projeter. Bien sûr, au-delà des mots, c'est un travail plus général sur le discours qu'il faut avoir.

### **Pourquoi la parité lexicale n'existe-t-elle pas ?**

Pour des raisons idéologiques, essentiellement. Refuser de nommer, c'est refuser de donner une place, de rendre visible. Historiquement, pourtant, le français comportait beaucoup d'équivalences de métiers au féminin : la médecine était une femme médecin. Mais, à mesure que les femmes ont été exclues de certains domaines professionnels, la féminisation des mots a reculé. Le plus choquant, c'est que, souvent, la version féminine des noms de métier existe. Mais l'utiliser serait «impensable»... Les arguments sont toujours les mêmes. Premier d'entre eux : le mot féminin a déjà un autre sens. Un cafetier/une cafetière par exemple. On ne pourrait dire «une rectrice» pour une femme recteur d'université, car la rectrice est une plume de la queue, qui dirige le vol des oiseaux... Mais beaucoup de mots ont un double sens, ce qui n'a jamais empêché de les utiliser ! Quand je dis que je suis cadre d'une entreprise, personne ne m'imagine accrochée au mur... Deuxième argument : le féminin du nom de métier désignerait depuis des lustres «la femme de». La pharmacienne est la femme du pharmacien. Mais il y a bien longtemps que plus personne ne l'emploie dans ce sens. Dernier argument : «*Ecrivaine, ça ne sonne pas bien.*» En fait, c'est une pure question d'habitude. On emploie bien l'adjectif «vaine»...

### **Historique récent**

En 1984 est créée, à l'initiative d'Yvette ROUDY, la première commission de terminologie chargée d'étudier l'emploi du féminin pour les noms de métiers, les fonctions, les grades et les titres.

En 1986, la circulaire de Laurent FABIUS affirme qu'il est discriminatoire de n'employer que le masculin.

En 1990, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe recommande une élimination du sexisme dans le langage.

### **Pour en savoir Plus**

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dgfl/coeter/feminisation/accueil-feminisation.html>

## Outil

**Les règles de féminisation et le lexique en ligne sur le site de l'Atilf  
(Analyse et traitement informatique de la langue française CNRS Université de Nancy)**  
<http://atilf.atilf.fr/gsouvey/scripts/feminin.exe>

Un Guide a été rédigé par l'Institut national de la langue :  
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/994001174/0000.pdf>

### Pratiques de langage « non sexiste »:

L'emploi de parenthèses : « *musicien(ne)* ». Les parenthèses peuvent être également utilisées pour noter un pluriel facultatif : « *le(s) musicien(ne)(s)* ».

On préfère

- l'emploi du trait d'union: « *musicien-ne-s* », « *motivé-e-s* », et même l'article « *un-e* »...
- l'emploi du *E* majuscule : « *motivéEs* »... Peut-être moins égalitaire, car la majuscule met davantage l'accent sur la féminité. C'est la méthode employée en allemand.
- la terminaison bi-genrée : « *acteurs/trices* » ou « *acteurs-trices* »
- l'emploi de terme épïcène, c'est-à-dire neutre du point de vue du genre : parler de « *personnes* » plutôt que d'« *individus* » (ou d'« *individu-e-s* ») au risque du changement de sens.

### CITATIONS

« Quand on dit écrivaine, comme on dit souveraine ou chatelaine, on passe pour une terroriste verbale.

Quand on dit doyenne, on ne peut parler que d'une centenaire, car à l'université, bastion mâle, le masculin est de rigueur. Dans les métiers bas de gamme, pas de problème : on est opératrice, standardiste ou enquêtrice, on est institutrice mais pas rectrice. Car dans les professions de prestige ou d'argent, le genre féminin n'a pas droit de cité... »

Benoîte GROULT

« Qu'une femme qui exerce les fonctions de directeur d'école porte depuis plus d'un siècle le titre de directrice alors que la femme directrice d'administration centrale est encore appelée "madame le directeur" atteste, s'il en est besoin, que la question de la féminisation des titres est symbolique et non linguistique. »

Lionel JOSPIN

Source : Fabienne RUBIRA - Chancegal

Ce document constitue un élément du dossier « Les métiers ont-ils un sexe ? » sur  
[www.formanoo.org](http://www.formanoo.org)